

République Algérienne démocratique et populaire

Ministère de l'enseignement supérieur et de la
recherche scientifique

Université Abderrahmane Mira- Béjaia

Faculté de droit et des sciences
politiques,

En collaboration avec l'ensemble des facultés de
l'Université de Béjaia,

Organise, par visio-conférence,

Une journée d'étude sur :

**Lutte contre le plagiat, entre
l'arrêté n° 933 du 28 juillet
2016 et l'arrêté n° 1082 du 27
décembre 2020**



Auditorium, Campus Aboudaou

Le 04-03-2021

Problématique de la journée d'étude

Le raisonnement éthique est source de toute créativité scientifique. Tout travail de recherche scientifique doit répondre à des exigences éthiques ; il doit notamment être original et loin de toute pratique consistant à utiliser les travaux ou idées réalisés par d'autres personnes sans accorder le crédit qui leur revient. Cette règle est, malheureusement, battue en brèche en ce que le phénomène du plagiat prend une ampleur considérable.

Dans la perspective de prévenir et de lutter contre ce phénomène, le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique a mis en place, depuis 2016, un dispositif juridique dans le but d'éveiller la conscience scientifique et de lutter contre le plagiat et ce, en édictant l'arrêté n° 933 du 28 juillet 2016 remplacé par l'arrêté n° 1082 du 27 décembre 2020 fixant les règles relatives à la prévention et à la lutte contre le plagiat, ainsi que l'institution d'un comité d'éthique et de déontologie dans chaque établissement universitaire par l'arrêté n° 991 du 10 décembre 2020 chargé principalement de la prévention et de lutte contre ce phénomène.

Cette journée d'étude a pour but de clarifier et de vulgariser les règles éthiques et déontologiques liées aux travaux universitaires prévues par les textes suscités.

La problématique de cette journée d'étude sera abordée à travers les axes suivants :

I-Cadre conceptuel du plagiat

II-Moyens de prévention contre le plagiat

II-Moyens de lutte contre le plagiat

Président de la journée d'étude :
Pr. Bouda Ahmed, Recteur de l'Université
Abderrahmane Mira, Béjaia

Comité scientifique :

- **Dr. Berri Noureddine**, Faculté de droit et des sciences politiques, Président,
- **Pr. Ait Mansour Kamel**, Faculté de droit et des sciences politiques, Membre,
- **Pr. Kati Djamel-Eddine**, Faculté des Sciences de la nature et la vie, Membre,
- **Pr. Boukerrou Amar**, Faculté de technologie, Membre,
- **Pr. Boukeroui Abdelhamid**, Faculté des Sciences Exactes, Membre,
- **Dr. Soualmia Abderrahmane**, Faculté des Sciences Humaines et Sociales, Membre,
- **Pr. Boubezari Réda-Fihri**, Faculté de Médecine, Membre,
- **Pr. Atmani Djebbar**, Faculté des sciences de la nature et la vie, Membre,
- **Dr. Bektache Mourad**, Faculté des lettres et des langues, Membre,
- **Pr. Oukaci Kamel**, Faculté des Sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion, membre
- **Dr. Merzoug Slimane**, Faculté des Sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion, membre,
- **Pr. Bendali Farida**, Faculté des sciences de la nature et la vie, Membre,
- **Dr. Kaci Fadéla**, Faculté des lettres et des langues, Membre

Comité d'organisation :

- **Dr. Taouilt Karim**, Faculté de droit et des sciences politiques, Président,
- **Pr. Aksas Ali**, Vice doyen chargé des études et des questions liées aux étudiants, Faculté des sciences de la nature et la vie, Membre,
- **Pr. Takbou Idir**, Vice-doyen de la post-graduation, de la recherche scientifique et des relations extérieurs, Faculté de Médecine, Membre
- **Dr. Souman Mohand Ouidir**, Faculté des Sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion, Membre,
- **Dr. Abbas Karim**, Vice- Doyen chargé des études et des affaires liées aux étudiants, Faculté des sciences exactes, Membre
- **Dr. Djefal Mokrane**, Faculté des sciences Humaines et sociales, Membre,
- **Dr. Kerboub Nassim**, Faculté des lettres et des langues, Membre,
- **Dr. Hammiche Dalila**, Faculté de technologie, Membre.



Dates importantes

- Délai de réception des communications :
Le **24/02/2021**
- Réponse du comité scientifique :
Le **28/02/2021**

Conditions de participation

- Les communications doivent contenir les coordonnées du communicant : nom & prénom, institution de rattachement, grade scientifique, numéro de téléphone et adresse e-mail.
- Les communications peuvent être rédigées en Français, en Arabe ou en Anglais,
- Les communications rédigées en Français ou en Anglais doivent respecter ce qui suit :
 - Utiliser le Times new Roman, police 13 pour le fond, 10 pour les bas de pages, Interligne 1.15 cm.
- Les communications en langue Arabe doivent être rédigées en Simplified Arabic, Police 16 pour le fond, 12 pour les notes de bas de pages, Interligne 1.15 cm.
- Les communications doivent être envoyées en format Word à l'adresse e-mail suivante :

plagiat.journee@gmail.com